

LICENCE SAISON 2017 (exigible le 1/10/2016 et valable jusqu'au 31/08/2017)

PART STRUCTURE	ADULTES Compétition	ADULTES Club	ADULTES sans pratique	ADULTES JEUNES Handisport	JEUNES	POUSSINS	Découverte à partir du 01/03
	A	L	E	H / S / U	J	P	D
FFTA dont assurance 0,25€	40	32	27	0	23	14	15
+ part événementielle	2	2	2	0	2	2	2
Ligue de Picardie	21	17	3	2	13,5	10	3
Comité Départemental Oise	8,5	8,5	1	2	7	5	2
Ronde du Beauvaisis	10	1	1	0	7,5	3	0
FFH (1) ou FFSA				14			
+ part événementielle				2			
UNSS				14			
+ part événementielle				2			
FFSU				14			
+ part événementielle				2			
TOTAL	81,50	60,50	34,00	20,00	53,00	34,00	22,00

(1) 18€ pris en charge par la F.F.H. – l'extranet débitera uniquement le montant de la part événementielle de 2 €.

(2) Licence Convention : uniquement sur présentation de licences compétition des fédérations concernées.

TRANSFERTS libres du 01/09 au 30/11 saison en cours.

A partir du 01/12 les transferts sont réglementés (voir Ligue), impossibilité par le Club.

Surclassement ponctuel ou à l'année : voir www.ffta.fr - rubrique "réglementation sportive"